

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves
de la gendarmerie nationale

Arrêté du 5 octobre 2020 portant admission dans la réserve de la gendarmerie

NOR : INTJ2026412A

Le ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Matthieu, David Martins est admis à sa demande, pour compter de la date du présent arrêté, dans la réserve opérationnelle du commandement des réserves de la gendarmerie, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet ancien capitaine de réserve de l'armée de terre sera rattaché au corps technique et administratif de la gendarmerie de réserve.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 5 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*Le général de division,
commandant et délégué aux réserves
de la gendarmerie nationale,
secrétaire général de la réserve citoyenne
de défense et de sécurité,
O. KIM*